

Une particularité du projet CPU :
la Convention 'Famille ignatienne' pour un projet social lyonnais

(notes d'intervention d'Antoine KERHUEL, vice-provincial du Sud)



L'une des originalités de l'Association « Coup de pouce – Université » (CPU) est d'être adossée d'une part sur les AJD et d'autre part sur la famille ignatienne. Cette dernière caractéristique mérite quelques éclaircissements.

Le projet du CPU a pu se développer grâce à la mobilisation d'acteurs lyonnais engagés dans un discernement les conduisant en définitive à identifier les besoins de nombreux étudiants (français ou étrangers) tant du point de vue de leurs études qu'en ce qui concerne leurs conditions matérielles de vie. Sur cette base, les congrégations ou organisations dont étaient membres ces acteurs lyonnais se sont appuyés sur :

- le désir de développer les collaborations au sein de la 'famille ignatienne' et de participer ainsi à l'approfondissement des pratiques « inter-congrégations » renouvelant la vie religieuse en France,

- et la réalité des liens qui, à Lyon, unissent déjà les membres de la 'famille ignatienne' – entre eux mais aussi avec d'autres instituts religieux ou organisations,

pour décider de soutenir, avec les AJD, la création puis le développement du CPU.

Cette décision a pris forme dans l'élaboration d'une « Convention 'famille ignatienne' pour un projet social lyonnais » prévoyant la mise en place d'un Conseil Apostolique des Fondateurs. Celui-ci est **garant de la mission** confiée à l'Association « Coup de pouce – Université » (CPU), **évalue** l'évolution de **cette mission**, **intervient dans la nomination du directeur** et **assiste le directeur** de l'Association « Coup de pouce – Université » (CPU) dans la recherche des moyens nécessaires à la poursuite de la mission confiée. Pour chaque organisme signataire de la convention, la participation au Conseil Apostolique des Fondateurs est aussi un **engagement à :**

- apporter (en fonction de la situation propre à chacun) à l'Association « Coup de pouce – Université » (CPU) des moyens significatifs : collaborateurs permanents ou intermittents, bénévoles ou salariés, ainsi que soutien logistique ou aide financière ;
- procéder à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de la mission confiée à l'Association « Coup de pouce – Université » (CPU) lors d'une rencontre avec le président et le directeur de cette structure.

A la date du 30 mai 2007, les congrégations ou organisations signataires de la Convention sont les suivants : Charité de Nevers, Communauté Vie Chrétienne, Compagnie de Jésus, Compagnie Marie Notre-Dame, Filles du Cœur de Marie, Notre-Dame du Travail, Saint Joseph de Lyon, Société du Sacré Cœur, Sœurs du Christ, Ursulines du Cœur de Jésus Agonisant. Il est cependant à souligner que la convention demeure ouverte à la signature de toute autre personne morale adhérant à la visée du projet.

Il est donc approprié de dire que la famille ignatienne lyonnaise s'est engagée pour soutenir l'initiative CPU et en garantir la visée apostolique.

Antoine KERHUEL, le 13 octobre 2007



La famille ignatienne réunie à Lyon

pour un lieu de soutien aux étudiants étrangers : le CPU

A Saint Denis, dans le 9-3, cela s'appelle le CISED ; les CVX de Paris Nord y sont fortement engagés depuis 2001 ; A Lyon, cela s'appellera le CPU, « Coup de Pouce Université ». Les informaticiens traduiront : « central process unit », locution anglaise pour désigner ce qui fait le « cœur » des ordinateurs, le micro processeur. Cette traduction pourrait être également bien adaptée à notre projet.

Pour la famille ignatienne de Lyon, dans



Jean-Noël GINDRE,
directeur du CPU

la dynamique du Jubilé de Lourdes, il s'agit bien de « cœur » qu'il fallait mettre ensemble à l'ouvrage à la suite d'une réflexion sur ce qui pouvait être apporté aux plus isolés. Parmi

ces isolés, les étudiants étrangers.

A Lyon, ils étaient 6 000 en l'an 2 000, ils sont près de 14 000 en 2007. 80 % viennent hors programme d'échange, c'est à dire sans soutien organisé. La majorité viennent de pays à faible pouvoir d'achat. D'où un recours fréquent aux logements sociaux ou même d'urgence, mal adaptés à leur projet universitaire

(Sonacotra, Aralis, Foyers de jeunes travailleurs...). Plus que les nationaux, ils doivent souvent affronter « seuls » des **difficultés culturelles, administratives, linguistiques, économiques, psychologiques**. Comme leur présence en si grand nombre est relativement récente, peu d'associations prennent en compte leur accueil et leur accompagnement.

Pour nous, ignatien, un projet social de cette nature était aussi une occasion de témoigner, dans un **contexte interreligieux**, que la mission ne consiste pas seulement à « enseigner les nations » ni même à exporter de l'humanitaire mais aussi à entrer avec l'autre dans une relation honnête, qui nous questionne autant qu'elle nous permet de questionner. Egalement, au plan éthique, l'accompagnement d'un étudiant dans les études n'est pas seulement la transmission d'un savoir mais souvent l'apprentissage d'une commune humanité. Des bénévoles sont souvent interrogés sur ce type de motivation, beaucoup plus que des professionnels.

Que pouvons-nous faire ? A l'exemple de ce qui est déjà pratiqué au CISED avec un certain succès, les accompagnements que nous pouvons offrir aux étudiants en difficultés se grouperont autour des trois pôles qui correspondent à des besoins largement confirmés : Les **études** (Français Langue étrangère [FLE], Méthodologie, Bureautique...); La recherche de **logement** (Nos réseaux de relations sont souvent une précieuse ressource !); La lutte contre la **solitude** (Entretiens individuels, accueils dans les familles, mise en relation avec les associations et services compétents, en fonction des besoins) avec ses risques collatéraux non nommés, mais présents et bien identifiés par tous (manque d'hygiène sanitaire et

mental, dépression, alcoolisme, drogue, prostitution,....)

Une convention a été signée entre 10 institutions de la famille ignatienne, rassemblées dans un "Conseil Apostolique des Fondateurs " pour créer et animer "CPU -Coup de pouce Universitaire". Ces 10 associations sont : La compagnie de Jésus, 7 institutions de religieuses (Cie de Marie N-D; Filles du cœur de Marie; St Joseph de Lyon; Sté du Sacré Cœur; Soeurs du Christ; Ursulines du Sacré Cœur, Charité de Nevers) et 2 associations de laïcs (N-D du Travail et CVX-France). Le conseil apostolique des fondateurs a élu une coordinatrice, Marie Chantal Duvault (Cie Marie N-D) qui est membre de droit du Conseil d'administration de CPU.

A ces fondateurs, se joint une association lyonnaise AJD, fondée par un jésuite dans les années 50 et dont le président d'honneur est le cardinal Barbarin.

Le responsable de CPU sera Jean Noël GINDRE, venu du CISED. Deux membres de CVX ont été appelés à être administrateurs de CPU.

Dès septembre 2007, 20 bénévoles CVX seront déjà opérationnels dans des tâches aussi variées que l'accueil, l'aide aux études, l'apprentissage du français, l'accompagnement social, l'entretien des locaux et du matériel informatique; des religieuses ignatienne, signataires ou pas de la convention, sont prêtes aussi à apporter leur concours bénévole; enfin, des laïcs, déjà engagés dans le même secteur depuis près de vingt ans, nous soutiendront de leur longue expérience.

Les locaux (250 m2 loués dans des ex-locaux du Cha,) sont en plein cœur de Lyon, quai du Rhône à quelques centaines de mètres des universités. Une quinzaine d'ordinateurs vont être fournis

par une banque. Reste à trouver quelques meubles de bureaux.

Un budget à été établi : environ 50 000 € par an (dont 50% pour la location de locaux) à trouver parmi les 10 fondateurs selon leurs moyens. Pour l'installation, (réfection et aménagement locaux), le budget de 30 000 € est déjà couvert par des dotations exceptionnelles de 2 communautés de religieuses.

Il paraît qu'à Grenoble, la famille ignatienne couve un projet similaire, et qu'à Marseille, cela ne va pas tarder. Plus que jamais, la CVX de Lyon jubile de pouvoir travailler « en famille », d'avoir autant « d'amis dans le Seigneur ».

D.H et J.L (CVX- RLY)



Témoignage sur la création du CPU



Alors que mon emploi du temps était déjà bien rempli et que je n'envisageais pas de rajouter quelque chose, un coup de téléphone de Jean-Noël Gindre, m'invitant à participer à une réunion des congrégations ignatiennes de Lyon m'a finalement entraînée plus loin que prévu, et j'ai eu la joie de participer au petit groupe de travail chargé de monter ce projet.

J'avais vécu de façon très forte le rassemblement de Lourdes l'été 2006, où j'avais me semble-t-il pour la première fois, entendu parler de la « famille ignatienne ». Cela avait résonné en moi comme un appel à renforcer les liens de cette famille. Aussi, cette proposition de réfléchir avec les autres congrégations et mouvements ignatiens à un projet social commun me rejoignait à un double titre : d'une part, c'était une façon concrète de renforcer nos liens localement, et d'autre part, ayant une formation de Conseillère en Economie Sociale et Familiale, elle faisait vibrer ma corde sensible... J'avais eu, lorsque j'étais à Paris il y a quelques années, la chance de pouvoir créer une

association dont le but était justement de « créer du lien social », et j'étais restée très imprégnée de cette expérience et marquée par la solitude de beaucoup de gens. Du coup, j'étais moins fixée sur un public particulier vers lequel se tourner que vers une souffrance, la solitude, qui pouvait toucher des personnes très différentes. J'avais toujours gardé espoir de voir renaître un jour un projet allant dans le même sens.

Une première réunion a fait se rencontrer une vingtaine de personnes autour de Jean-Noël Gindre et Michel Roger. Nous avons listé tous les besoins sociaux que nous percevions autour de nous, en fonction de nos diverses expériences et lieux d'insertion, sans nous limiter en aucune manière. Ainsi, ont été évoqués les jeunes de 25-30 sans travail ni formation, les sortants de prison, les femmes seules, les parents divorcés, les marginaux, les étudiants étrangers ou français en difficulté. Il se trouve que nous étions plusieurs à être en mission auprès d'étudiants, dans des foyers, des aumôneries... et cela a sûrement orienté notre réflexion, même si Jean-Noël avait très clairement spécifié et plusieurs fois redit que nous n'avions pas forcément à reproduire ce qui s'était fait au CISED. Il a ensuite été décidé qu'un petit groupe de travail se réunirait 3 ou 4 fois avant une prochaine rencontre en grand groupe pour avancer sur le projet.

Notre petit groupe de travail composé de deux directrices de foyer, d'une responsable d'aumônerie étudiante, d'une participante active d'un réseau d'accueil des étudiants étrangers de la paroisse St-Irénée sur lequel se trouve une importante résidence universitaire, d'un membre de CVX, d'une ancienne assistante sociale, de Michel Roger et Jean-Noël Gindre a d'abord cherché à rester ouvert à toutes les possibilités et à voir large. Il s'est ensuite posé la question de s'adresser « à ceux dont personne ne

veut », en particulier les sans-papiers. Il a pris conscience qu'il fallait également distinguer ce qui était possible, urgent, réalisable, sans empiéter sur d'autres associations plus compétentes et déjà bien insérées. Il fallait choisir un besoin auquel nous étions capables de répondre avec nos moyens et qui ne nécessiterait pas une structure trop lourde. De nombreux contacts ont été pris avec diverses personnes et associations susceptibles de nous apporter les éléments nécessaires pour avancer dans notre réflexion.

Le profil des membres du groupe a sans doute orienté nos discussions et l'évocation de la situation souvent très difficile des étudiants étrangers en résidence universitaire a marqué nos esprits. Nous avons également fait le constat que les foyers d'étudiants de Lyon accueillait très peu d'étudiants étrangers (sauf ceux dépendant de la Faculté Catholique), mais très majoritairement des étudiants en classes préparatoires. Il se trouve qu'au même moment, un article du Progrès (20.11.2006 « Etudiants étrangers : un accueil à améliorer ») faisait état du nombre très important et grandissant des étudiants étrangers à Lyon, notamment chinois. Une précédente enquête sur le logement étudiant, réalisée en avril 2005 pour la COURLY aboutissait aux mêmes conclusions. Je dois avouer que je n'étais moi-même pas du tout orientée vers cette question lorsque nous avons commencé à réfléchir, mais au fur et à mesure de nos discussions, de nos recherches et contacts avec de nombreuses associations dans les tous les domaines que nous avons évoqués précédemment, la question de l'accueil des étudiants étrangers s'est imposée à nous, et est devenue pour moi une évidence. Par ailleurs, une demande du directeur des AJD (fondées par le Père Michel Gounon, Jésuite), d'un rapprochement entre les AJD et la famille ignatienne offrait la

perspective d'une collaboration avec une association solide (bientôt Fondation) qui pourrait assurer le développement et la pérennité du projet. Le groupe s'est donc rapidement fixé sur ce public auquel les différents membres de la famille ignatienne semblaient pouvoir apporter quelque chose, par la diversité des compétences de ses membres et par leur réseau relationnel. Ce projet viendrait en complément des acteurs de terrain qui existent déjà et des dispositifs de l'Etat déjà en place (CROUS...), mais insuffisants pour répondre à la demande.

Le fait de monter ensemble un projet, de faire quelque chose de neuf, de mieux nous connaître, de réunir nos forces pour aboutir ensemble à un projet qui a du sens et dans lequel nous pouvions mettre notre couleur ignatienne a été pour moi une source de grande joie et un signe d'avenir. Cela rejoint le souci de nos congrégations d'audace apostolique, d'ouverture, de communion, de collaboration intercongrégationnelle, de fidélité créative, de mutualisation de nos énergies. On peut encore avoir du poids ensemble, et mettre en place des choses qui pourront être cédées à des laïcs par la suite. L'avenir est là. Nous sentons une certaine urgence à transmettre ce que nous avons nous-mêmes reçu. Les circonstances, les appels reçus, les lieux où nous nous trouvons nous orientent vers des actions et des projets apostoliques communs, presque à notre insu. Pour notre part, nous avons pris conscience que nous nous étions déjà engagées dans ce sens (nous sommes également membres fondateurs des Champs de Booz et de Foi et Justice) et que le CPU entrainait lui aussi dans ce mouvement qui nous précède et nous entraîne vers l'avenir.

Elisabeth Zakorzerny
Fille du Cœur de Marie
directrice d'un foyer d'étudiantes à Lyon